

CITYSTAR

PEUGEOT SCOOTERS ASSISTANCE



ASSISTANCE 24^h/24 et 7^J/7

OFFERTE [2 ANS]

 **europ**
assistance
you live we care*

* Vous vivez, nous veillons



PEUGEOT
SCOOTERS

VOTRE ASSISTANCE EN CAS

1

1. Votre citystar est remorqué dans le réseau Peugeot scooters

Organisation, selon les disponibilités locales et la réglementation en vigueur, du dépannage sur place ou du remorquage de votre Citystar jusqu'à l'atelier du distributeur PEUGEOT SCOOTERS ayant vendu le véhicule, dans un rayon de 30 km et au-delà vers l'atelier du distributeur PEUGEOT SCOOTERS le plus proche du lieu de l'immobilisation.

Le coût de ce dépannage sur place, ou de ce remorquage, est pris en charge à l'exclusion des coûts engagés pour la réparation du Citystar (pièces de rechange et main d'oeuvre).

Cette intervention ne pourra pas avoir lieu en dehors des infrastructures routières.

En cas de panne sur le réseau autoroutier ou sur route express, vous êtes remboursé des frais de dépannage ou de remorquage sur simple présentation de la facture originale.

2

2. Pour que vous ne restiez pas au bord de la route, nous prenons en charge :

- le train 1^{ère} classe ou l'avion
- le taxi

Si le lieu de l'immobilisation du Citystar se trouve à plus de 50 km du lieu de destination, prise en charge de votre transport soit par train en 1^{ère} classe ou avion classe économique

Si le lieu de l'immobilisation du Citystar se trouve à moins de 50 km du lieu de destination, mise à disposition d'un taxi à concurrence de 80€ TTC.

Transport sur les liaisons : participation à concurrence de 50 € TTC maximum, aux frais de taxi engendrés par votre transport vers la gare ou l'aéroport.

DE PANNE ET DE CREVAISON

3. Votre transport ou celui d'une personne de votre choix est organisé et pris en charge pour récupérer votre Citystar.



Si le lieu de l'immobilisation du véhicule se trouve à plus de 50 km de votre domicile, prise en charge du transport ou celui d'une personne de votre choix, soit par train en 1^{ère} classe ou avion classe économique.

ASSISTANCE 24H/24 et 7J/7

01 41 85 83 72

Appel non surtaxé

Si le lieu de l'immobilisation du véhicule se trouve à moins de 50 km de votre domicile, mise à votre disposition ou à celle d'une personne de votre choix, un taxi à concurrence de 80€ TTC.



« Les prestations d'assistance sont garanties et fournies par Europ Assistance, Société Anonyme au capital de 23 601 857 euros, Entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, sis 1 promenade de la Bonnette, 92230 Gennevilliers, et soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential – ACP – 61 rue Taitbout, 75009 Paris. »

« Document non contractuel. Pour connaître le détail des prestations et des exclusions, vous devez vous reporter aux Conditions Générales d'Assistance »



PEUGEOT SCOOTERS
recommande **MOTUL**

NUMÉRO 1
DES VENTES DE SCOOTERS EN
2010*



OFFERT
ASSISTANCE
24h/24 • 2 ans

*Peugeot marque n°1 en France au cumul du nombre d'immatriculations de scooters toutes cylindrées confondues en France à fin 2010. Source des données : Association Auxiliaire de l'Automobile (AAA). Photos non contractuelles / Dans un souci constant d'amélioration, Peugeot Motocycles se réserve le droit de modifier, supprimer ou ajouter toute référence citée.
Crédit photos : Marco Zamponi, David Pell - RCS Montbéliard B 875 550 667 - Médiastrat 2011.

www.peugeot-scooters.fr